

CECI N'EST PAS UNE LETTRE D'ENVOI. LE PRÉSENT AVIS DE DÉPÔT GARANTI SERT À ACCEPTER L'OFFRE PRÉSENTÉE PAR LES CUIRS DANIER INC. D'ACHETER, POUR ANNULATION, JUSQU'À 10 MILLIONS \$ CA EN VALEUR D' ACTIONS À DROIT DE VOTE SUBALTERNE DE LES CUIRS DANIER INC.

AVIS DE DÉPÔT GARANTI

à l'égard du dépôt d'actions à droit de vote subalterne de

LES CUIRS DANIER INC.

en réponse à l'offre d'achat datée du 23 octobre 2012

présentée par Les Cuir Danier inc.

L'OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE JUSQU'À 19 H (HEURE DE TORONTO) (« L'HEURE D'EXPIRATION ») LE 28 NOVEMBRE 2012 OU JUSQU'À L'HEURE ET LA DATE ULTÉRIEURE AUXQUELLES L'OFFRE PEUT ÊTRE PROLONGÉE PAR DANIER, À MOINS QU'ELLE NE SOIT MODIFIÉE OU RETIRÉE (LA « DATE D'EXPIRATION »).

VOUS DEVEZ UTILISER LE PRÉSENT AVIS DE DÉPÔT GARANTI SI VOUS SOUHAITEZ ACCEPTER L'OFFRE MAIS QUE VOUS VOUS TROUVIEZ DANS L'UNE DES SITUATIONS SUIVANTES :

- 1. VOTRE OU VOS CERTIFICATS D' ACTIONS NE SONT PAS IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES;**
- 2. VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE SUIVRE LES PROCÉDURES DE TRANSFERT PAR INSCRIPTION EN COMPTE AVANT LA DATE D'EXPIRATION;**
- 3. VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE REMETTRE AU DÉPOSITAIRE VOTRE OU VOS CERTIFICATS D' ACTIONS ET TOUS LES AUTRES DOCUMENTS EXIGÉS AVANT L'HEURE D'EXPIRATION.**

Le présent avis de dépôt garanti (l'« **avis de dépôt garanti** »), ou une copie conforme de celui-ci, peut servir à accepter l'offre (« **l'offre** ») présentée par Les Cuir Danier inc. (« **Danier** » ou la « **société** ») d'acheter au comptant, pour annulation, des porteurs (« **actionnaires** ») d'actions à droit de vote subalterne de Danier (les « **actions** ») jusqu'à 10 millions \$ CA en valeur de ses actions en vertu i) de dépôts par adjudication à des prix indiqués par les actionnaires déposants d'au moins 12,55 \$ CA et d'au plus 13,30 \$ CA l'action (les « **dépôts par adjudication** »), par tranches de 0,15 \$ CA par action, comme l'indique l'actionnaire, ou ii) de dépôts moyennant le prix d'achat sans préciser de prix (les « **dépôts moyennant le prix d'achat** »), dans chaque cas selon les modalités et sous réserve des conditions indiquées dans l'offre d'achat datée du 23 octobre 2012 (« **l'offre d'achat** ») et dans la note d'information qui y est jointe (la « **note d'information** ») (l'offre d'achat et la note d'information étant collectivement désignées « **l'offre et note d'information** ») et dans le présent avis de dépôt garanti et la lettre d'envoi (la « **lettre d'envoi** »). Vous ne devez vous servir du présent avis de dépôt garanti que : i) si le ou les certificats attestant les actions devant être déposées ne sont pas disponibles immédiatement; ii) si les procédures de transfert par inscription en compte prévues à la rubrique 4 de l'offre d'achat intitulée « Procédure de dépôt d'actions » ne peuvent être suivies avant l'heure d'expiration; ou iii) le délai empêchera que tous les documents exigés soient reçus par Services aux investisseurs Computershare inc. (le « **dépositaire** ») avant l'heure d'expiration. **Le présent avis de dépôt garanti peut être remis en main propre ou transmis par la poste, par messenger ou par télécopieur aux bureaux du dépositaire à Toronto (Ontario), tel qu'indiqué dans le présent avis de dépôt garanti. Se reporter à la rubrique 4 de l'offre d'achat intitulée « Procédure de dépôt d'actions – Procédure de dépôt garanti ».**

Les modalités et les conditions de l'offre et note d'information et de la lettre d'envoi font partie intégrante du présent avis de dépôt garanti et y sont intégrées par renvoi. Les mots et expressions définis qui sont employés dans le présent avis de dépôt garanti sans y être par ailleurs définis et qui sont définis dans l'offre et note d'information ont le sens respectif qui leur est attribué dans l'offre et note d'information et leurs variantes grammaticales ont un sens correspondant. Au cas d'incohérences entre les mots et expressions utilisés dans la présente lettre d'envoi et dans

l'offre d'achat, les mots et expressions utilisés dans l'offre d'achat prévalent. Sauf indication contraire, tout emploi des symboles « \$ », « \$ CA » et du mot « dollars » dans le présent avis de dépôt garanti s'entend de dollars canadiens.

Les actionnaires peuvent demander des renseignements et de l'aide au dépositaire en s'adressant à ses bureaux de Toronto (Ontario) indiqués dans le présent avis de dépôt garanti, en composant le numéro de téléphone sans frais 1-800-564-6253 ou en envoyant un courriel à l'adresse corporateactions@computershare.com. Les actionnaires peuvent également communiquer avec le chef de file à ses adresse et numéros de téléphone et de télécopieur figurant à la fin du présent avis de dépôt garanti. On peut se procurer des exemplaires supplémentaires de l'offre et note d'information, de la lettre d'envoi et du présent avis de dépôt garanti auprès du dépositaire. Des copies conformes de la lettre d'envoi et du présent avis de dépôt garanti seront acceptées. Les actionnaires peuvent également communiquer avec leur courtier en placement, courtier en valeurs mobilières, banque commerciale, société de fiducie ou autre intermédiaire pour de l'aide concernant l'offre.

LA REMISE DU PRÉSENT AVIS DE DÉPÔT GARANTI À UNE ADRESSE AUTRE QUE CELLES DU DÉPOSITAIRE À TORONTO (ONTARIO) INDIQUÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE REMISE AU DÉPOSITAIRE VALIDE. VOUS DEVEZ SIGNER LE PRÉSENT AVIS DE DÉPÔT GARANTI DANS L'ESPACE PRÉVU À CETTE FIN, FAIRE GARANTIR VOTRE SIGNATURE PAR UN ÉTABLISSEMENT ADMISSIBLE ET REMETTRE UNE LETTRE D'ENVOI ET LE OU LES CERTIFICATS ATTESTANT VOS ACTIONS À L'ADRESSE DES BUREAUX DU DÉPOSITAIRE À TORONTO (ONTARIO) TEL QU'INDIQUÉ PLUS AMPLEMENT CI-DESSOUS.

QUAND ET COMMENT UTILISER LE PRÉSENT AVIS DE DÉPÔT GARANTI

Si un actionnaire souhaite déposer des actions en réponse à l'offre et n'est pas en mesure de remettre des certificats pour ces actions, ou si la procédure de transfert par inscription en compte décrite dans l'offre et note d'information ne peut être suivie avant l'heure d'expiration, ou si le temps est insuffisant pour permettre à tous les documents d'être reçus par le dépositaire avant l'heure d'expiration, ces actions peuvent néanmoins être déposées si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- a) le dépôt est effectué par un établissement admissible ou par l'entremise de celui-ci;
- b) le présent avis de dépôt garanti (ou une copie conforme de celui-ci) rempli en bonne et due forme et dûment signé est reçu par le dépositaire à ses bureaux de Toronto (Ontario), tel qu'indiqué à l'endos du présent avis de dépôt garanti, avant l'heure d'expiration; et
- c) les certificats attestant toutes les actions déposées en bonne et due forme pour le transfert, accompagnés d'une lettre d'envoi (ou d'une copie conforme de celle-ci) se rapportant à ces actions, remplie en bonne et due forme et dûment signée, de la garantie d'un établissement admissible si la lettre d'envoi en exige autant, et de tous les autres documents exigés par la lettre d'envoi, sont reçus par le dépositaire à l'adresse de ses bureaux de Toronto (Ontario) indiquée à l'endos de la lettre d'envoi, avant 17 h 00 (heure de Toronto) au plus tard le troisième jour de bourse de la TSX après la date d'expiration.

Le présent avis de dépôt garanti peut être remis en main propre ou transmis par messenger, par la poste ou par télécopieur aux bureaux du dépositaire à Toronto (Ontario) tel qu'indiqué dans le présent avis de dépôt garanti, et il doit comprendre une garantie donnée par un établissement admissible en la forme prévue par le présent avis de dépôt garanti. La remise du présent avis de dépôt garanti, de la lettre d'envoi, du ou des certificats attestant des actions qui y est sont joints et de tous les autres documents exigés à un bureau autre que ceux du dépositaire à Toronto (Ontario) indiqués dans le présent avis de dépôt garanti et dans la lettre d'envoi, selon le cas, ne constitue pas une remise aux fins de l'exécution d'un dépôt garanti.

L'expression « **établissement admissible** » s'entend d'une banque canadienne de l'annexe I, d'un adhérent au Securities Transfer Agents Medallion Program (STAMP), d'un adhérent au Stock Exchange Medallion Program (SEMP) ou d'un adhérent au New York Stock Exchange inc. Medallion Signature Program (MSP). Les adhérents à ces programmes sont habituellement membres d'une bourse reconnue au Canada ou aux États-Unis, membres de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, membres de la Financial Industry Regulatory Authority ou de banques et sociétés de fiducie aux États-Unis.

Le présent avis de dépôt garanti doit être suivi de la remise d'une lettre d'envoi correctement remplie et dûment signée ainsi que du ou des certificats attestant des actions déposées aux bureaux de Toronto (Ontario) du dépositaire indiqués dans la lettre d'envoi au plus tard avant 17 h (heure de Toronto) le troisième jour de bourse de la TSX qui suit la date d'expiration.

DESTINATAIRES : LES CUIRS DANIER INC.

SERVICES AUX INVESTISSEURS COMPUTERSHARE INC., à titre de dépositaire

Par la poste ordinaire :

À l'attention de Corporate Actions
P.O. Box 7021
31 Adelaide Street East
Toronto (Ontario) M5C 3H2

En main propre ou par messenger :

À l'attention de Corporate Actions
100 University Avenue, 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Par télécopieur :

Composez le
905-771-4082

Le présent avis de dépôt garanti peut être remis en main propre ou transmis par messenger, par la poste ou par télécopieur aux bureaux du dépositaire à Toronto (Ontario), tel qu'indiqué à l'endos du présent avis de dépôt garanti, et doit comprendre une garantie donnée par un établissement admissible suivant la forme prévue dans le présent avis de dépôt garanti.

Le présent avis de dépôt garanti ne doit pas servir à garantir des signatures sur la lettre d'envoi. S'il est exigé qu'une signature sur la lettre d'envoi soit garantie par un établissement admissible, la signature doit apparaître dans l'espace prévu sur la lettre d'envoi.

N'ENVOYEZ AUCUN CERTIFICAT D' ACTIONS AVEC LE PRÉSENT AVIS DE DÉPÔT GARANTI. LES CERTIFICATS D' ACTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS AVEC VOTRE LETTRE D' ENVOI.

Le soussigné dépose par les présentes auprès de la société, de la manière et au prix par action indiqué ci-dessous, net au comptant à l'actionnaire (sous réserve des retenues d'impôts qui s'appliquent, le cas échéant), selon les modalités et sous réserve des conditions prévues dans l'offre et note d'information et la lettre d'envoi connexe ainsi que dans le présent avis de dépôt garanti, dont il est accusé réception par les présentes, le nombre d'actions indiqué ci-dessous conformément à la procédure de dépôt garanti prévue à la rubrique 4 de l'offre d'achat intitulée « Procédure de dépôt d'actions – Procédure de dépôt garanti ». Les détails relatifs aux actions déposées sont les suivants :

| CASE 1 | | | |
|--|---|---|-----------------------------------|
| ACTIONS À DROIT DE VOTE SUBALTERNE * (Veuillez écrire en caractères d'imprimerie. Si l'espace est insuffisant, veuillez joindre au présent avis de dépôt garanti une liste reprenant le modèle ci-dessous.) | | | |
| N° du ou des certificats (s'il y a lieu) | Nom(s) au(x)quel(s) le ou les certificats sont immatriculés (veuillez inscrire le ou les noms en caractères d'imprimerie tels qu'ils figurent sur le ou les certificats) | Nombre d'actions attestées par le certificat | Nombre d'actions déposées* |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| TOTAL: | | | |
| <small>* À moins d'indication contraire, le nombre d'actions attestées par tous les certificats énumérés ci-dessus sera réputé avoir été déposé. Si vous souhaitez déposer moins d'actions que celles attestées par tous les certificats énumérés ci-dessus, veuillez indiquer dans la quatrième colonne le nombre d'actions que vous souhaitez déposer. Se reporter à l'instruction 9 de la lettre d'envoi.</small> | | | |

REMARQUE IMPORTANTE: Le présent avis de dépôt garanti (ou sa copie conforme), rempli en bonne et due forme et dûment signé et comportant la garantie d'un établissement admissible, doit être reçu par le dépositaire à l'adresse de ses bureaux de Toronto (Ontario), avant l'heure d'expiration. Par après, le ou les certificats représentant les actions déposées, accompagnés de la lettre d'envoi remplie en bonne et due forme et dûment signée et de tous les autres documents exigés par la lettre d'envoi doivent être reçus par le dépositaire à l'adresse de ses bureaux de Toronto (Ontario), avant 17 h 00 (heure de Toronto) au plus tard le troisième jour de bourse de la TSX après la date d'expiration.

L'envoi de l'avis de dépôt garanti, de la lettre d'envoi, du ou des certificats attestant des actions qui y sont joints et de tous les autres documents exigés à un bureau du dépositaire autre que ceux de Toronto (Ontario), indiqués dans le présent avis de dépôt garanti et la lettre d'envoi, selon le cas, ne constitue pas une livraison aux fins de l'exécution d'un dépôt garanti.

L'établissement admissible qui remplit ce formulaire doit communiquer la garantie au dépositaire et doit remettre la lettre d'envoi et les certificats d'actions au dépositaire dans le délai prévu aux présentes. À défaut de ce faire, l'établissement pourrait subir une perte financière.

Le soussigné comprend et convient que le règlement des actions déposées et acceptées en vue de leur règlement dans le cadre de l'offre ne sera fait qu'après la réception en temps opportun par le dépositaire du ou des certificats attestant ces actions, d'une lettre d'envoi (ou d'une copie conforme de celle-ci) se rapportant à ces actions remplie en bonne et due forme et dûment signée, dont les signatures sont garanties si cela est exigé, de même que de tous les autres documents exigés par la lettre d'envoi avant 17 h 00 (heure de Toronto) au plus tard le troisième jour de bourse de la TSX après la date d'expiration. Le soussigné comprend également et convient qu'en aucune circonstance des intérêts ne courront ni ne seront payés par la société, le dépositaire ou le chef de file à des personnes qui effectuent un dépôt d'actions, nonobstant tout retard à procéder au règlement d'actions ou toute autre situation, y compris tout retard à effectuer un paiement à l'intention d'une personne se servant de la procédure de dépôt garanti, et que le règlement des actions déposées conformément à la procédure de dépôt garanti sera le même que celui applicable aux actions remises au dépositaire au plus tard à la date d'expiration, même si les actions devant être remises conformément à la procédure de dépôt garanti prévue à la rubrique 4 de l'offre d'achat intitulée « Procédure de dépôt d'actions » ne sont pas ainsi remises au dépositaire à cette date et, par conséquent, le règlement par le dépositaire de ces actions n'est fait qu'après la date à laquelle doit être fait par la société le règlement des actions déposées acceptées aux fins de règlement conformément à l'offre.

Le soussigné reconnaît que tout pouvoir conféré ou dont il est convenu qu'il est conféré par le présent avis de dépôt garanti est irrévocable et peut être exercé en dépit de toute incapacité juridique subséquente du soussigné et continuera de s'exercer, dans la mesure permise par le droit applicable, après le décès ou l'incapacité, la faillite ou l'insolvabilité du soussigné et toutes les obligations du soussigné aux termes du présent avis de dépôt garanti sont exécutoires à l'égard de ses héritiers, représentants personnels, successeurs, ayants droit et ayants cause.

SIGNATURE DE L'ACTIONNAIRE OU DES ACTIONNAIRES

Signature(s) de l'actionnaire ou des actionnaires
inscrit(s)

Nom(s) de l'actionnaire ou des actionnaires inscrit(s)
(en caractères d'imprimerie ou dactylographiés)

Courriel

Date

Adresse(s) – y compris le code postal

Numéro de téléphone le jour

GARANTIE

(Ne doit pas servir pour garantir des signatures)

Le soussigné, banque canadienne de l'annexe I, adhérent du programme Securities Transfer Agents Medallion Program (STAMP), adhérent du programme Stock Exchange Medallion Program (SEMP) ou adhérent du Medallion Signature Program (MSP) du New York Stock Exchange Inc., garantit la remise au dépositaire à l'adresse prévue dans le présent avis de dépôt garanti du (des) certificat(s) représentant les actions déposées par les présentes, en bonne et due forme aux fins du transfert, sur remise d'une lettre d'envoi (ou d'une copie conforme de celle-ci) remplie en bonne et due forme et dûment signée et de tous les autres documents exigés, avant 17 h 00 (heure de Toronto) au plus tard le troisième jour de bourse de la TSX après la date d'expiration.

Nom de l'établissement _____

Adresse de l'établissement _____

(Code Postal)

Code régional et n° de téléphone _____

Courriel _____

Signature autorisée _____

Nom _____
(en caractères d'imprimerie ou dactylographié)

Titre _____

Date _____

Le soussigné comprend qu'il devrait indiquer si les actions sont déposées par voie de dépôt par adjudication ou par voie de dépôt moyennant le prix d'achat en remplissant la case A, « Type de dépôt ». Si vous n'effectuez pas un dépôt par adjudication ou un dépôt moyennant le prix d'achat valide, vous serez réputé avoir effectué un dépôt moyennant le prix d'achat.

Les renseignements relatifs au dépôt précisés dans le présent avis de dépôt garanti auront, en toute circonstance, préséance sur ceux indiqués dans la lettre d'envoi connexe déposée par après s'il y a incohérence entre ceux-ci.

CASE A
TYPE DE DÉPÔT
(Ne cochez qu'une case)

- Dépôt par adjudication (veuillez remplir la case B) Dépôt au prix d'achat (veuillez remplir la case C)

* Si la case A n'est pas remplie ou si, dans la case B ci-dessous, aucune case n'est cochée pour indiquer le prix par action auquel les actions sont déposées, les actions seront réputées faire l'objet d'un dépôt au prix d'achat.

CASE B
DÉPÔT PAR ADJUDICATION
PRIX (EN DOLLARS CANADIENS) PAR ACTION
AUQUEL LES ACTIONS SONT DÉPOSÉES

Cette case **DOIT** être remplie si des actions sont déposées par voie de dépôt par adjudication. Toutes les actions déposées conformément à un avis de dépôt garanti qui indique plus d'un prix pour les actions déposées par voie de dépôt par adjudication sont réputées avoir été déposées au plus petit prix applicable indiqué.

Veuillez noircir la case appropriée pour indiquer un prix de dépôt par adjudication. Ne cochez qu'une seule case.

LE PRIX DOIT ÊTRE EN DOLLARS CANADIENS

- 12,55 \$
- 12,70 \$
- 12,85 \$
- 13,00 \$
- 13,15 \$
- 13,30 \$

Si plusieurs tranches d'actions sont déposées à des prix différents, veuillez transmettre un avis de dépôt garanti distinct pour chaque prix indiqué. Se reporter à l'instruction 5 de la lettre d'envoi pour de plus amples renseignements.

CASE C
LOTS IRRÉGULIERS
(Se reporter à l'instruction 6 de la lettre d'envoi)

Remplissez cette case **SEULEMENT** si des actions sont déposées par des personnes ou pour le compte de personnes qui sont propriétaires véritables d'un total de moins de 100 actions (soit un « **lot irrégulier** ») à la fermeture des bureaux à la date d'expiration.

Le soussigné (cochez une seule case) :

- sera le propriétaire véritable d'un total de moins de 100 actions à la fermeture des bureaux à la date d'expiration, qu'il dépose toutes;
- est un courtier, une banque commerciale, une société de fiducie ou un autre intermédiaire qui i) dépose, pour le compte de leurs propriétaires véritables, des actions dont il est le propriétaire inscrit; et ii) est d'avis, selon les déclarations que lui ont faites les propriétaires véritables en question, que chacun d'eux sera propriétaire d'un total de moins de 100 actions à la fermeture des bureaux à la date d'expiration et que chacun d'eux dépose toutes ses actions.

Le dépositaire dans le cadre de la présente offre est :



Services aux investisseurs Computershare inc.

Par la poste ordinaire :

Services aux investisseurs
Computershare inc.
À l'attention de Corporate Actions
P.O. Box 7021
31 Adelaide Street East
Toronto (Ontario) M5C 3H2

En main propre ou par messenger :

Services aux investisseurs Computershare inc.
À l'attention de Corporate Actions
100 University Avenue
9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Par télécopieur :

Composez le
905-771-4082

Téléphone (sans frais) : 1-800-564-6253
Courriel : corporateactions@computershare.com

Le chef de file dans le cadre de la présente offre est :



GMP Securities L.P.

145 King Street West, Suite 300
Toronto (Ontario) M5H 1J8

Téléphone : 416-943-6130
Télécopieur : 416-943-6134
Courriel : ecm@gmpsecurities.com

Toute demande de renseignements ou d'aide peut être adressée au dépositaire ou au chef de file aux adresses et numéros de téléphone et de télécopieur indiqués ci-dessus. On peut se procurer des exemplaires supplémentaires de l'offre d'achat et de la note d'information, de la lettre d'envoi et du présent avis de dépôt garanti auprès du dépositaire. Les copies conformes de la lettre d'envoi et de l'avis de dépôt garanti seront acceptées. Les actionnaires peuvent également communiquer avec leur courtier en placement, courtier en valeurs mobilières, banque commerciale, société de fiducie ou tout autre intermédiaire pour obtenir de l'aide concernant l'offre.